



Le rude et farouche XXe siècle – sur les Essais de Proust publiés par Antoine Compagnon

Takeshi Matsumura

► To cite this version:

Takeshi Matsumura. Le rude et farouche XXe siècle – sur les Essais de Proust publiés par Antoine Compagnon. 2022. halshs-03699037

HAL Id: halshs-03699037

<https://shs.hal.science/halshs-03699037>

Submitted on 20 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GLALICEUR

numéro 62

le 8 juin 2022

Groupe de recherche
sur la **L**Angue et la **L**ittérature françaises
du **C**entre et d'aill**EUR**s
(Tokyo)

contact : glaliceur2019@gmail.com

Le rude et farouche XX^e siècle
– sur les *Essais* de Proust publiés par Antoine Compagnon

Takeshi MATSUMURA

Longtemps attendu, vient de paraître en mars 2022 un volume de la Bibliothèque de la Pléiade : Marcel Proust, *Essais*, *Édition publiée sous la direction d'Antoine Compagnon, avec la collaboration de Christophe Pradeau et Matthieu Vernet*¹. La « Note sur la présente édition² » qu'a signée le directeur de la publication proclame que celle-ci « se substitue, avec d'autres principes et un sommaire élargi, au volume³ intitulé “*Contre Sainte-Beuve*” précédé de “*Pastiches et mélanges*” et suivi de “*Essais et articles*”, établi en 1971 par Pierre Clarac avec la collaboration d'Yves Sandre⁴ ». En même temps, elle nous renseigne sur la division en quatre parties de son ouvrage, tout en nous apprenant que « la transcription des *manuscripts* est conforme au protocole de la collection⁵ ». Mais les lecteurs qui se demandent comment sont traités non pas les *manuscripts* mais les *textes publiés* du vivant de l'auteur y cherchent en vain les principes qui ont guidé les éditeurs. Ils doivent se reporter aux « Notes » de chaque partie ou de chaque article, où ils trouveront, en caractères minuscules, des indications du type : « Nous suivons, pour tous ces articles, le texte des publications originales⁶ » ou « Nous suivons le texte du *Figaro*⁷ ». Ces renseignements sont toutefois si laconiques qu'ils n'expliquent pas si l'édition est diplomatique et reproduit avec une fidélité absolue son texte de base ou si les éditeurs sont intervenus pour améliorer, moderniser ou normaliser celui-ci. On ne peut pas savoir non plus s'ils nous signalent explicitement leurs éventuelles interventions. Sans doute Christophe Pradeau et Matthieu Vernet qui ont établi les textes ont-ils supposé qu'ils n'avaient pas besoin d'énoncer clairement les principes, qu'il leur suffisait d'avoir une certaine habitude pour résoudre avec élégance les problèmes que leur poseraient les passages qui leur paraîtraient défectueux ou désuets et que de toute façon ces remarques philologiques n'intéresseraient personne. D'où un résultat qui ne manquerait pas de déconcerter un peu les lecteurs bénévoles.

¹ Paris, Gallimard, 2022, Bibliothèque de la Pléiade, LXXIV + 1979 pages ; je désigne cette publication par *EssaisCPV*. Dans les citations, sauf indication contraire c'est moi qui souligne.

² *Ibid.*, p. LXIX-LXXIV.

³ Marcel Proust, *Contre Sainte-Beuve précédé de Pastiches et mélanges et suivi de Essais et articles*, *Édition établie par Pierre Clarac avec la collaboration d'Yves Sandre*, Paris, Gallimard, 1971, Bibliothèque de la Pléiade ; je désigne cette publication par *ContreCS*.

⁴ *EssaisCPV*, p. LXIX ; le soulignage et les guillemets sont de l'auteur.

⁵ *Ibid.*, p. LXXI.

⁶ *Ibid.*, p. 1349, note 3. La phrase se retrouve ailleurs, voir p. 1295, note 8 ; p. 1322, note 2 ; p. 1349, note 3 ; p. 1390, note 1.

⁷ *Ibid.*, p. 1771 et 1772 ; titre souligné par l'auteur.

On s'étonne par exemple qu'en reproduisant un article aussi court que « Le Salon de la princesse Edmond de Polignac » paru dans *Le Figaro* du 6 septembre 1903, les éditeurs soient intervenus plus de vingt-cinq fois, donc plus souvent que Pierre Clarac et Yves Sandre dans l'ancienne Pléiade⁸. Et aucun des changements qu'ils ont introduits n'est signalé comme tel⁹. Parmi ces modifications, il y en a une dont la pertinence ne me paraît pas évidente. C'est l'adverbe « exquisement » dans « la figure de l'homme *exquisement* spirituel ». Tacitement, les éditeurs des *Essais* impriment « exquisément¹⁰ » avec accent aigu. Ont-ils « modernisé » ou « normalisé » l'orthographe alors qu'ils ne disent rien sur leurs principes d'édition ? Il ne serait pas inutile de savoir ou de se rappeler que la graphie « exquisement », que Pierre Clarac et Yves Sandre ont conservée dans l'ancienne Pléiade¹¹, n'est pas impossible ainsi que nous le rappelle *Le Bon Usage* de Maurice Grevisse et André Goosse¹². Ceux-ci citent cinq exemples d'*exquisement*, dont « Proust, *Rech.*, t. I, p. 249 ». Cette occurrence vient de *Du côté de chez Swann*, plus précisément d'*Un amour de Swann*, dans l'ancienne Pléiade, due à Pierre Clarac et André Ferré : « telle petite action ingénieusement, *exquisement* bonne¹³ », leçon qui se retrouve telle quelle dans la nouvelle Pléiade dirigée par Jean-Yves Tadié¹⁴. Alors que les éditeurs de *Contre Sainte-Beuve* et les éditeurs successifs d'*À la recherche du temps perdu* ont accepté la graphie sans accent aigu, pourquoi ceux des *Essais* ne l'admettent-ils plus ? Les proustiens du XXI^e siècle ont-ils une conception plus frileuse de la langue que leurs prédécesseurs ?

De même, dans un bref article sans titre sur le centenaire de Chopin, paru dans *Le Figaro* du 3 mars 1909, pourquoi les guillemets sont-ils déplacés dans « les “traits d'agilités” qui interrompent les passages les plus tristes de ses Nocturnes et de ses Polonaises » ? Les éditeurs auraient pu indiquer pour quelle raison ils ont mis les guillemets ouvrants avant « les¹⁵ » et non pas après comme on le lit dans leur texte de base, d'autant que c'est leur initiative puisque l'article n'a pas été recueilli dans *Contre Sainte-Beuve* de 1971.

« L'Église de village », que Proust a fait paraître dans *Le Figaro* du 3 septembre 1912 à l'aide « d'extraits réunissant une série de vignettes de l'église Saint-Hilaire de Combray,

⁸ *ContreCS*, p. 464-469.

⁹ *EssaisCPV*, p. 229-234.

¹⁰ *Ibid.*, p. 234.

¹¹ Voir *ContreCS*, p. 468.

¹² *Le Bon Usage*, 16^e édition, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, § 968, c), p. 1310.

¹³ Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*, Texte établi et présenté par Pierre Clarac et André Ferré, Paris, Gallimard, 1954, Bibliothèque de la Pléiade, 3 vol. (= *RechercheCF*). J'utilise le tirage de 1978 pour les tomes I et II et celui de 1977 pour le tome III.

¹⁴ Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*, Édition publiée sous la direction de Jean-Yves Tadié, Paris, Gallimard, 1987-1989, Bibliothèque de la Pléiade, 4 vol. (= *RechercheT*), t. I, p. 245. Le texte de cette partie est établi par Brian Rogers et Jean-Yves Tadié.

¹⁵ *EssaisCPV*, p. 308.

empruntées aux pages 58-66 de *Du côté de chez Swann* (RTP, t. I)¹⁶ », ne manque pas non plus de nous embarrasser. Comme l'article n'a pas été reproduit dans *Contre Sainte-Beuve* de 1971, toutes les interventions sont dues aux éditeurs de 2022. La version établie par ceux-ci montre quelques différences par rapport au texte de base. Les variantes les plus visibles figurent dans le huitième alinéa, constitué d'une seule phrase. La phrase, quoique longue, méritera d'être citée. La voici telle qu'elle est imprimée dans les *Essais* :

Toutes ces choses antiques achevaient de faire pour moi de l'église quelque chose d'entièrement différent du reste de la ville ; un édifice occupant, si l'on peut dire, un espace à quatre dimensions – la quatrième était celle du Temps, – déployant à travers les siècles son vaisseau qui, de travée en travée et de chapelle en chapelle, semblait vaincre, et franchir non pas seulement quelque mètres, mais des époques successives d'où elle sortait victorieuse ; dérochant le rude et farouche XX^e siècle dans l'épaisseur de ses murs, d'où il n'apparaissait avec ses lourds cintres bouchés et aveuglés de grossiers moellons que par la profonde entaille que creusait près du porche l'escalier du clocher, et même là dissimulé par les gracieuses arcades gothiques qui se pressaient coquettement devant lui comme de plus grandes sœurs, pour le cacher aux étrangers, se mettent en souriant devant un jeune frère rustre, grognon et mal vêtu ; et élevant dans le ciel au-dessus de la place, son clocher qui avait contemplé Saint Louis et semblait le voir encore¹⁷.

Dans cette phrase, les éditeurs de 2022 sont intervenus deux fois. D'abord, « le rude et farouche XX^e siècle » que l'on vient de lire diffère de la leçon du *Figaro* : « le rude et farouche onzième siècle ». Que faut-il penser de cette divergence ? Est-ce une coquille du quotidien, que la Pléiade a corrigée tacitement ? Si c'était le cas, les éditeurs auraient pu se donner la peine de nous expliquer pour quelle raison ils ont considéré leur texte de base comme fautif, car au passage correspondant d'*Un amour de Swann*, Pierre Clarac et André Ferré¹⁸ comme Brian Rogers et Jean-Yves Tadié¹⁹ avaient donné, sans l'annoter, « le rude et farouche XI^e siècle ». Il m'est impossible de savoir pourquoi la leçon acceptée par les proustiens des générations antérieures est devenue détestable aujourd'hui et à quel titre les épithètes « rude » et « farouche » conviennent mieux au vingtième siècle qu'au onzième. Mon embarras est renforcé par le fait que dans son article « Mouvement de la mémoire / Mouvement de l'écriture : la figure de l'interpolation chez Proust » paru dans *Proust, la mémoire et la littérature. Séminaire 2006-2007 au Collège de France*²⁰ dirigé par Antoine Compagnon lui-même, Isabelle Serça cite « le rude et farouche XI^e siècle » d'*Un amour de Swann* sans en altérer l'expression.

¹⁶ *Ibid.*, p. 1772. « RTP » correspond à mon sigle *RechercheT*.

¹⁷ *Ibid.*, p. 1158.

¹⁸ *RechercheCF*, t. I, p. 61.

¹⁹ *RechercheT*, t. I, p. 60.

²⁰ Paris, Odile Jacob, 2009, p. 151.

Peut-être s'agit-il d'une mauvaise lecture des *Essais* qui a échappé à la perspicacité des éditeurs scientifiques et à la multiple relecture des correcteurs de la prestigieuse maison d'édition ? Cette hypothèse est si invraisemblable – comment concevoir qu'aucun des spécialistes aguerris n'ait remarqué une bévue si énorme ? – que l'on a de la peine à l'admettre.

L'autre variante dans la phrase citée de « L'Église de village » est la graphie « Saint Louis²¹ » de sa dernière ligne. La majuscule « S » de « Saint Louis » est due aux éditeurs, car on lit « son clocher qui avait contemplé *saint Louis* » dans *Le Figaro*. Le passage correspondant d'*Un amour de Swann* dans l'ancienne et la nouvelle Pléiade²² donne : « saint Louis » avec minuscule. Laquelle des deux leçons est préférable ? Sur ce point, *Le Bon Usage*²³ nous apprend que « *saint* placé devant un nom propre de personne ne prend pas la majuscule quand on désigne le saint lui-même » avec un exemple de l'article *quinze* de la huitième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* parue en 1935 : « L'hôpital fondé par saint Louis²⁴ », mais que « quelques grammairiens (par ex. Thomas) mettent à part *Saint Louis* (= Louis IX, roi de France) ». Il relève cinq occurrences de la graphie *saint Louis* dont un vient de « Proust, *Rech.*, t. II, p. 529 », à savoir du *Côté de Guermantes* dans l'ancienne Pléiade : « à ses apparences de saint Louis²⁵ ». La leçon identique se lit dans la nouvelle Pléiade²⁶. Puisque les deux graphies sont possibles et attestées, ne vaudrait-il pas mieux conserver celle qu'avait utilisée Proust et que les éditions de référence d'*À la recherche du temps perdu* n'ont pas retouchée ? La sensibilité linguistique des proustiens d'aujourd'hui est-elle si chatouilleuse qu'elle répugne à concéder à leur auteur le moindre écart par rapport à la norme ou à ce qu'ils prennent pour la norme ?

La règle grammaticale et lexicale des éditeurs des *Essais* nous déconcerte ailleurs aussi, comme on le constate dans un autre passage de « L'Église de village ». Citons-le tel qu'il est imprimé dans la publication de 2022 :

[...] un peu de rose flottait aux lèvres d'Esther au- delà du dessin de leur contour, [...]²⁷.

L'espace après le trait d'union dans « au- delà » est curieux et ne se trouve pas dans *Le Figaro* où l'on a un simple espace entre « au » et « delà ». Quant au passage

²¹ *EssaisCPV*, p. 1158.

²² *RechercheCF*, t. I, p. 61 et *RechercheT*, t. I, p. 61.

²³ *Op. cit.*, § 100, c), 2^o, p. 106.

²⁴ Par contre, la neuvième édition imprime « Saint Louis » avec majuscule. Voir le site du *Dictionnaire de l'Académie française* (<https://www.dictionnaire-academie.fr/>).

²⁵ *RechercheCF*, t. II, p. 529.

²⁶ *RechercheT*, t. II, p. 818. Le texte de cette partie a été établi par Thierry Laget et Brian Rogers.

²⁷ *EssaisCPV*, p. 1158.

correspondant d'*Un amour de Swann*, si l'ancienne Pléiade²⁸ a préféré le choix du *Figaro*, la nouvelle Pléiade²⁹ a opté pour le trait d'union. On dirait que les éditeurs des *Essais* auraient voulu rendre hommage aux deux éditions de référence d'*À la recherche du temps perdu* en se servant en même temps de chacune de leurs manières d'écrire la locution prépositive : « au delà de » avec espace et « au-delà de » avec trait d'union.

Comme on sait, le passage de l'une à l'autre forme a eu lieu chez les Académiciens en 1932-1935³⁰, encore que *Le Bon Usage* ne soit pas tout à fait convaincu de sa pertinence : « Il n'est pas facile d'expliquer pourquoi les locutions adverbiales ou prépositives formées avec *au* ou avec *par* ont le trait d'union, alors que celles dont le premier élément est *en* s'en passent³¹ ». Quoi qu'il en soit, certains auteurs utilisent les deux formules dans leurs écrits ; je pense entre autres à André Combes qui, dans une même page de son *Essai sur la critique de Ruysbroeck par Gerson*, écrivait tantôt « au delà de l'*Epistola I* » tantôt « au-delà de l'*Epistola I*³² ». Cependant j'avoue n'avoir rencontré nulle part l'emploi simultané des deux façons dans une seule phrase. Ni Maurice Grevisse et André Goosse³³ ni Nina Catach³⁴ n'en font mention non plus. Décidément les proustiens en plein essor nous offrent bien des surprises !

Le même article intitulé « L'Église de village » imprimé dans les *Essais* contient d'autres leçons qui diffèrent du *Figaro*. Les variantes concernent la ponctuation³⁵, la graphie³⁶ et le traitement de chiffres³⁷. Leurs principes d'édition nous étant inconnus, on ne peut que se demander pour quelle raison les éditeurs ont tenu à intervenir si souvent.

Il arrive cependant qu'ils se soient donné la peine d'indiquer leurs interventions à l'aide de crochets carrés. Pourquoi l'ont-ils fait tout d'un coup dans quelques endroits

²⁸ *RechercheCF*, t. I, p. 61.

²⁹ *RechercheT*, t. I, p. 60.

³⁰ Voir *Le Bon Usage*, *op. cit.*, § 1073, a), 1^o, p. 1494.

³¹ *Ibid.*, §109, c), 4^o, p. 119 ; souligné par l'auteur.

³² André Combes, *Essai sur la critique de Ruysbroeck par Gerson*, t. III, *L'Évolution spontanée de la critique gersonienne (Première partie)*, Paris, Vrin, 1959, p. 15 ; titre souligné par l'auteur.

³³ Voir *Le Bon Usage*, *op. cit.*

³⁴ *Dictionnaire historique de l'orthographe française*, Paris, Larousse, 1995.

³⁵ Voir *EssaisCPV*, p. 1159, ligne 2 : la virgule après le tiret dans « qu'aux visages humains –, le clocher lâchait » est due aux éditeurs ; elle est absente du *Figaro*. Le texte est différent dans *Un amour de Swann*, voir *RechercheCF*, t. I, p. 63 et *RechercheT*, t. I, p. 63 : « qu'aux visages humains, il lâchait ».

³⁶ Voir *EssaisCPV*, p. 1159, ligne 36 : « caressés », où les éditeurs corrigent tacitement « carressés » du *Figaro* ; la graphie avec deux *r* se rencontre pourtant, voir Nina Catach, *op. cit.*, p. 198, s.v. *caresse* ; Dorat, « La main qui le *carresse* éprouve son courroux » et Paul Pionis, « Croire qu'il est un lieu plein de fleurs éternelles Et d'arbres merveilleux *carressés* par le vol D'oiseaux chantant l'amour mieux que le rossignol », dans Samuel Porchère, *Dictionnaire poétique*, Saint-Étienne, chez l'auteur, 1902, p. 1521 et 1586.

³⁷ *EssaisCPV*, p. 1159, ligne 43 : « 9 heures » modifie « neuf heures » du *Figaro* ; on lit « neuf heures » dans *Un amour de Swann*, voir *RechercheCF*, t. I, p. 64 et *RechercheT*, t. I, p. 64 ; – *EssaisCPV*, p. 1160, ligne 27 : « du XVIII^e siècle » modifie « du dix-huitième siècle » du *Figaro* ; on lit « du XVIII^e siècle » dans *Un amour de Swann*, voir *RechercheCF*, t. I, p. 65 et *RechercheT*, t. I, p. 65 ; – *EssaisCPV*, 1161, ligne 6 : « à 5 heures » modifie « à cinq heures » du *Figaro* ; on lit « à cinq heures » dans *Un amour de Swann*, voir *RechercheCF*, t. I, p. 66 et *RechercheT*, t. I, p. 65.

exceptionnels ? Ont-ils soudain ressenti des scrupules philologiques ? Ou ont-ils agi par caprice ? Ou encore cet emploi est-il dû à l'initiative de leurs sous-traitants consciencieux ? Quoi qu'il en soit, le phénomène se rencontre par exemple dans « Une fête littéraire à Versailles », article paru dans *Le Gaulois* du 31 mai 1894 pour raconter une soirée organisée chez Robert de Montesquiou. En reproduisant l'article, les éditeurs sont intervenus vingt-cinq fois, donc plus souvent que dans *Contre Sainte-Beuve* de 1971³⁸, et dans trois de leurs interventions ils ont utilisé les crochets carrés pour nous avertir qu'ils y avaient complété deux lacunes de leur texte de base et corrigé une erreur d'un nom propre³⁹. Mais ces trois cas ne sont pas les seuls où ils ont amendé explicitement le texte du quotidien. Leur note 16⁴⁰ nous apprend qu'en s'appuyant sur la version des *Chauves-souris*⁴¹, ils ont remplacé « Rois » par « voix » dans les deux dernières lignes citées d'« Aria » de Montesquiou. *Le Gaulois* donnait :

Mais encore, au fond des bois,
Les échos, reflets des Rois⁴².

Cette leçon est conservée par Pierre Clarac et Yves Sandre dans leur édition de l'ancienne Pléiade⁴³. En revanche, on lit dans les *Essais* :

*Mais encore, au fond des bois,
Les échos, reflets des voix*⁴⁴.

Toutefois, cette leçon corrigée n'est pas mise entre crochets carrés. Si l'on ne se reportait pas à la note, on ne s'apercevrait pas que le texte du quotidien a été modifié. D'où vient la différence du traitement ? Est-ce parce que c'est un morceau poétique ? Il m'est impossible de deviner les raisons qui ont amené les éditeurs à renoncer à signaler leur amendement par un signe graphique.

Du reste, la leçon « Rois » est-elle vraiment à rejeter au profit de « voix » ? Même si « Aria » dans *Les Chauves-souris* donnait « voix », le poète qui récitait sa pièce devant ses amis

³⁸ *ContreCS*, p. 360-365.

³⁹ *EssaisCPV*, p. 115 : « ce qui [est] bon » (« est » manque au journal) et p. 116 : « [la] comtesse Potocka » (« la » est absent du journal) et « Mlle [Suzanne] Lemaire » (les éditeurs remplacent la leçon du journal « Madeleine » par « Suzanne »). La troisième intervention est expliquée aussi en note, voir p. 1352, note 5, mais ne vaudrait-il pas mieux écrire « Suzette » puisque c'est la forme que Proust a utilisée dans « Une miniaturiste du second Empire. Madame Herbelin », article paru dans *La Chronique des arts et de la curiosité* du 23 avril 1904, p. 137 (voir *EssaisCPV*, p. 327-328) ? L'occurrence de « Suzette Lemaire » à la page 328 n'est pas relevée dans l'« Index des noms de personnes et des titres d'œuvres » des *Essais* (*ibid.*, p. 1918).

⁴⁰ *EssaisCPV*, p. 1353.

⁴¹ Voir Robert de Montesquiou, *Les Chauves-souris, Clairs-obscur, Édition définitive*, s.l., 1907, p. 23.

⁴² Le poème est imprimé en romain dans le journal.

⁴³ *ContreCS*, p. 364.

⁴⁴ *EssaisCPV*, p. 119 ; souligné par les éditeurs.

ou Proust qui rapportait la scène n'aurait-il pas pu remanier le texte pour se conformer à la circonstance, à savoir à la « fête littéraire à Versailles » ? Cette interprétation pourra être corroborée par la fin de l'article du *Gaulois* :

Avec quel délicat souvenir et avec quel regret nous quittons Versailles, *la ville royale*, où, pendant quelques heures, *nous crûmes que nous vivions au siècle de Louis le Grand*⁴⁵ !

Si les invités avaient eu le sentiment de vivre « au siècle de Louis le Grand », ils auraient pu également entendre « Les échos, reflets des *Rois* » dans le poème du maître de la maison.

Pour revenir aux principes d'édition, heureusement, la « Note sur le texte » de *Pastiches et mélanges* est un peu plus explicite, car elle est conçue ainsi :

Le texte que nous donnons de *Pastiches et mélanges* a été établi d'après l'édition originale parue aux Éditions de la Nouvelle Revue française en juin 1919⁴⁶ et reproduite à l'identique dans les éditions successives, à l'exception de celle de 1971, dans la Bibliothèque de la Pléiade, qui corrige les leçons « clairement fautives ». [...]. Nous [...] avons rétabli les leçons correctes d'après les manuscrits et les préoriginales. Les coquilles ou autres négligences ont été corrigées tacitement : « Brabanson » pour « Brabazon », [...]. Nous avons pris également le parti de normaliser certaines graphies propres à Proust et d'uniformiser celles qui sont instables : « Whistler » et non « Wisthler », [...]. Nous avons respecté, en revanche, les graphies d'époque pour certains noms de peintres ou pour certains toponymes, les actuels noms d'usage étant signalés dans nos notes⁴⁷.

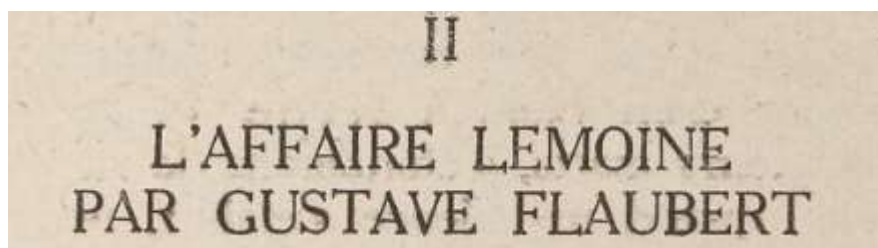
On voit que les éditeurs des *Essais* tiennent à se démarquer de leurs prédécesseurs Pierre Clarac et Yves Sandre qui dans *Contre Sainte-Beuve* de la Pléiade ont osé amender « les leçons “clairement fautives” » et à mieux respecter le texte de la publication de 1919. Sont-ils vraiment plus conservateurs que l'édition de 1971 ? Un rapide examen de quelques articles des *Essais* que je viens de faire ne suggère-t-il pas plutôt le contraire ? Ce qui est gênant est que leurs déclarations, quoique plus développées que leurs notes succinctes que l'on a vues plus haut, passent sous silence certains problèmes que n'importe quel éditeur doit résoudre : la graphie des noms communs est-elle gardée ou modernisée ? la ponctuation est-elle conservée telle quelle ou normalisée ? comment les italiques et les majuscules sont-ils traités ? la disposition des titres des chapitres est-elle fidèle au texte de base ? etc.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 120. Cette occurrence de « Louis le Grand » est absente de l'« Index des noms de personnes et des titres d'œuvres » des *Essais* (*ibid.*, p. 1919).

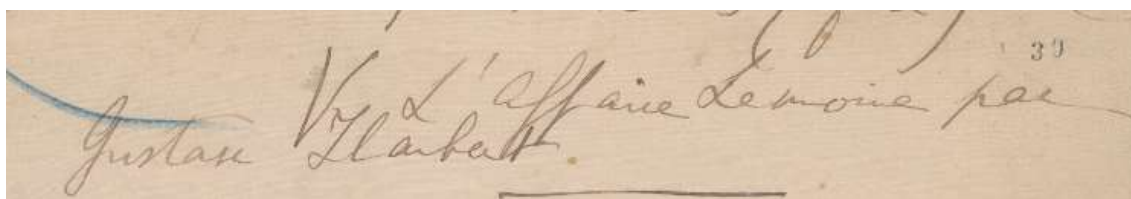
⁴⁶ Que je désigne par *Pastiches*1919.

⁴⁷ *Essais*CPV, p. 1500 ; titre souligné par l'auteur.

Par exemple, si l'on compare dans l'édition originale⁴⁸ et la réédition de 2022⁴⁹ les titres des neuf chapitres qui composent *L'Affaire Lemoine*, on est frappé de voir les éditeurs des *Essais* être intervenus vingt-six fois pour modifier tacitement leur texte de base. L'imprimé de 1919 était-il si défectueux ? C'est difficile à croire, d'autant plus que Pierre Clarac et Yves Sandre⁵⁰ n'y ont rien changé en 1971. Entre autres, on ne comprend pas pourquoi le titre du deuxième chapitre « L'Affaire Lemoine par Gustave Flaubert » est mis entre guillemets dans la publication de 2022⁵¹. Que viennent faire ici ces signes graphiques, absents de la publication originale comme on le voit sur la figure suivante⁵² ?



Les éditeurs ont-ils tenu à montrer qu'il s'agit d'une citation ? ou de mots « considérés comme ne faisant pas partie du langage régulier (néologismes, régionalismes, mots étrangers, mots ou tours populaires, voire simplement familiers)⁵³ » ? ou de mots « que l'on veut mettre en évidence⁵⁴ » ? Ou bien, ont-ils utilisé un autre témoin que l'édition de 1919 ? Toutefois, sauf erreur de ma part, le manuscrit de la Bibliothèque nationale de France, nouvelles acquisitions françaises 16632, folio 30, qui nous transmet la version manuscrite définitive⁵⁵, n'a pas de guillemets non plus, comme on le constate sur la figure suivante⁵⁶ :



Dans la version préoriginale, publiée à la première page du *Figaro. Supplément littéraire* du 14 mars 1908, il y a certes des guillemets, mais ils n'entourent que les mots « L'Affaire

⁴⁸ *Pastiches* 1919, p. 11-59.

⁴⁹ *Essais* CPV, p. 421-450.

⁵⁰ *Contre* CS, p. 7-38.

⁵¹ *Essais* CPV, p. 426.

⁵² Voir <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1065312m/f21.item>.

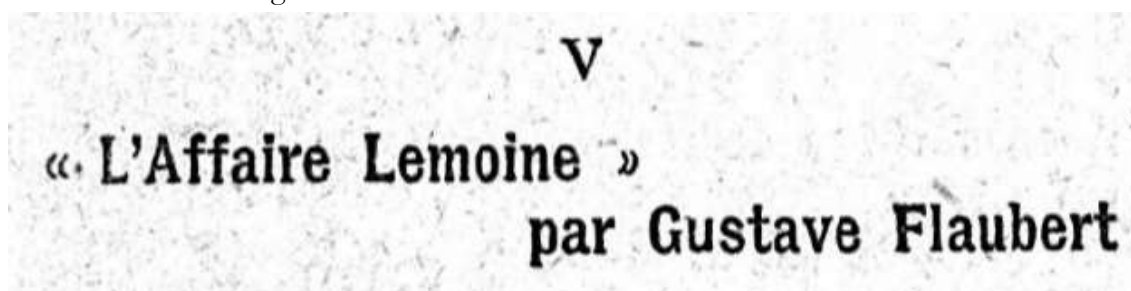
⁵³ *Le Bon Usage*, op. cit., § 134, b), 1^o, p. 147.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ Voir *Essais* CPV, p. 1508.

⁵⁶ Voir <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53069069p/f45.item>.

Lemoine » et non pas l'ensemble du titre du chapitre (cinquième dans le journal), comme nous le confirme la figure suivante⁵⁷ :



Il m'est ainsi impossible de savoir d'où vient la mise en forme du titre du deuxième chapitre dans les *Essais*. Les voies des proustiens d'aujourd'hui sont impénétrables...

Quand on jette un coup d'œil sur le texte des neuf chapitres qui composent *L’Affaire Lemoine*, rien que dans le chapitre premier qui occupe les pages 11-18 de l'édition originale et les pages 421-426 des *Essais* de 2022, on compte dans celles-ci plus de quarante interventions éditoriales implicites. La version de la nouvelle Pléiade est plus interventionniste que celle de l'ancienne Pléiade⁵⁸. Parmi les mots dont la graphie a été modifiée, prenons comme exemple la locution adverbiale « par moment » ou « par moments ». Elle apparaît au singulier dans le deuxième chapitre. Citons le contexte d'après la publication originale de 1919 :

Par moment, la monotonie de son discours était telle qu'il ne se distinguait plus du silence, comme une cloche dont la vibration persiste, comme un écho qui s'affaiblit⁵⁹.

L'expression que j'ai soulignée est ainsi imprimée au singulier. Elle a fait l'objet d'un amendement de la part de Pierre Clarac et Yves Sandre, qui ont préféré « Par moments⁶⁰ » au pluriel. Les éditeurs des *Essais* qui reprochent à leurs prédécesseurs d'avoir trop « corrigé » le texte suivent ici leur « correction » et impriment eux aussi « Par moments⁶¹ » au pluriel. Leur choix est-il justifié ? *Le Bon Usage*⁶² nous apprend que le singulier se rencontre et il en énumère des exemples tirés de Renan, George Sand, Sainte-Beuve, Maupassant, Zola, Anatole France, Verlaine, Gide, Robbe-Grillet et Yourcenar. Même si on lit *par moments* au pluriel dans « Épines blanches, épines roses » du *Figaro*, le 21 mars 1912⁶³, d'après ma petite recherche on a des occurrences du singulier chez Proust :

⁵⁷ Voir <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2729551>.

⁵⁸ *ContreCS*, p. 7-12.

⁵⁹ *Pastiches 1919*, p. 20.

⁶⁰ *ContreCS*, p. 13.

⁶¹ *EssaisCPV*, p. 427.

⁶² *Op. cit.*, § 512, f), p. 736-737.

⁶³ Voir *EssaisCPV*, p. 1148.

1) Un peu plus loin, dans certains fonds assez incultes et assez mystérieux du parc, la rivière cessait d'être une eau rectiligne et artificielle, couverte de cygnes et bordée d'allées où souriaient des statues, et, *par moment* sautillante de carpes, se précipitait, passait à une allure rapide la clôture du parc, devenait une rivière dans le sens géographique du mot – une rivière qui devait avoir un nom, – et ne tardait pas à s'épandre (la même vraiment qu'entre les statues et sous les cygnes ?) entre des herbages où dormaient des bœufs et dont elle noyait les boutons d'or, sortes de prairies rendues par elle assez marécageuses et qui, tenant d'un côté au village par des tours informes, restes, [p. 21] disait-on, du moyen âge, joignaient de l'autre, par des chemins montants d'égantiers et d'aubépines, la « nature » qui s'étendait à l'infini, des villages qui avaient d'autres noms, l'inconnu⁶⁴.

2) On lève les yeux, on ne voit que les étuis, précieux comme des boîtes chinoises, mais, *par moment*, on est encore trompé par l'appel décevant de la sirène ; [...]⁶⁵.

3) *Par moment* les vagues sautaient jusqu'au bord et Swann sentait sur sa joue des éclaboussures glacées⁶⁶.

4) [...] même sur son ombrelle mauve que souvent elle tenait encore fermée quand elle arrivait, elle laissait tomber *par moment* comme sur un bouquet de violettes de Parme, son regard heureux et si doux que quand il ne s'attachait plus à ses amis mais à un objet inanimé, il avait l'air de sourire encore⁶⁷.

5) *Par moment*, ils étaient percés en tous sens par des regards d'une extrême activité comme en ont seuls devant une personne qu'ils ne connaissent pas des hom-[p. 276]-mes à qui, pour un motif quelconque, elle inspire des pensées qui ne viendraient pas à tout autre, – par exemple des fous ou des espions⁶⁸.

6) [...] mosaïque marine à peine sortie des vagues qui *par moment* se trouvait plongée dans l'ombre au fond de laquelle, même alors, une présence humaine était révélée par la motilité éclatante des yeux de la princesse⁶⁹.

7) *Par moment* il s'arrêtait, vénérable, soufflant et moussu, et les spectateurs n'auraient pu dire s'il souffrait, dormait, nageait, était en train de pondre ou respirait seulement⁷⁰.

⁶⁴ John Ruskin, *Sésame et les Lys, Des trésors des rois, Des jardins des reines, Traduction, notes et préface par Marcel Proust*, Paris, Mercure de France, 1906, p. 20-21.

⁶⁵ *Du côté de chez Swann*, Paris, Éditions de la Nouvelle Revue française, 1919, p. 316 ; leçon que *RechercheCF*, t. I, p. 347 et *RechercheT*, t. I, p. 341 (texte établi par Brian Rogers et Jean-Yves Tadié) ont corrigée en « par moments ».

⁶⁶ *Du côté de chez Swann*, édition citée de 1919, p. 343 ; leçon que *RechercheCF*, t. I, p. 378 et *RechercheT*, t. I, p. 372 (texte établi par Brian Rogers et Jean-Yves Tadié) ont corrigée en « Par moments ».

⁶⁷ *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, Paris, Éditions de la Nouvelle Revue française, 1918, p. 180 ; leçon conservée par *RechercheCF*, t. I, p. 636 et *RechercheT*, t. I, p. 625 (texte établi par Pierre-Louis Rey).

⁶⁸ *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, Paris, édition citée de 1918, p. 275-276 ; leçon que *RechercheCF*, t. I, p. 751 et *RechercheT*, t. II, p. 110 (texte établi par Pierre-Louis Rey) ont corrigée en « Par moments ».

⁶⁹ *Le Côté de Guermantes, I*, Paris, Éditions de la Nouvelle Revue française, 1920, p. 37 ; leçon que *RechercheCF*, t. II, p. 41 et *RechercheT*, t. II, p. 341 (texte établi par Thierry Laget) ont corrigée en « par moments ».

⁷⁰ *Le Côté de Guermantes, I*, édition citée de 1920, p. 39 ; leçon que *RechercheCF*, t. II, p. 43 et *RechercheT*, t. II, p. 343 (texte établi par Thierry Laget) ont corrigée en « Par moments ».

Pour les occurrences de la locution dans *À la recherche du temps perdu* que je viens d'évoquer, l'ancienne et la nouvelle Pléiade n'ont pas hésité – sauf dans un cas où Pierre Clarac et André Ferré semblent avoir oublié d'intervenir et où l'équipe de Jean-Yves Tadié leur emboîte le pas comme elle le fait ailleurs aussi⁷¹ – à « corriger » la forme qui figurait dans les éditions parues du vivant de l'auteur. Il ne serait pas sans intérêt de se demander si leur « correction » était nécessaire.

Le peu d'intérêt que les éditeurs des *Essais* prennent à la pratique de la philologie est peut-être une tradition chez les proustiens. Toutefois, la « Note sur la présente édition » de l'édition d'*À la recherche du temps perdu* que Jean-Yves Tadié a dirigée et publiée en 1987-1989 était moins lapidaire, car elle nous expliquait⁷² que son équipe avait modifié la ponctuation et le découpage en alinéas et qu'elle s'était conformée aux usages modernes de l'orthographe (« grand-mère » au lieu de « grand'mère », etc.). Grâce au progrès de la science, les indications qui étaient nécessaires à la fin du siècle dernier ne le sont-elles plus aujourd'hui ? Les éditeurs du XXI^e siècle ont-ils comme devise le mot de Paul Valéry : « Le moderne se contente de peu⁷³ » ? Sans doute. Mais était-ce un bon choix ? Les cas peu heureux dont je n'ai relevé ici que quelques échantillons ne proviennent-ils pas du manque de précision de leurs principes d'édition ? Il y a plus de cent ans, Gustave Lanson avait souligné dans son article célèbre⁷⁴ que les littéraires avaient besoin de plusieurs « sciences auxiliaires », dont la critique des textes⁷⁵. Sa leçon n'a apparemment pas reçu un écho suffisant auprès des éditeurs des *Essais* de Proust.

Avant de terminer, puisque Jean-Yves Tadié a fait mention de la graphie « grand'mère » qu'il a corrigée en « grand-mère⁷⁶ » dans le roman proustien, faisons une

⁷¹ Voir mes articles « Quelques remarques philologiques sur le texte de *Combray* », dans *Glaliceur*, 18, 2020, p. 1-5 ; « Remarques philologiques sur quelques passages du *Côté de Guermantes* », *ibid.*, 19, 2020, p. 1-7 ; « Remarques philologiques sur quelques passages de *Sodome et Gomorrhe* », *ibid.*, 20, 2020, p. 1-7.

⁷² *RechercheT*, t. I, p. CLXXIII. Sur la réalisation problématique de ses principes, voir mon article « Remarques philologiques sur quelques passages de *La Prisonnière* », dans *Glaliceur*, 17, 2020, p. 1-12.

⁷³ Paul Valéry, *Tel quel*, t. I, *Choses tues – moralités – littérature – Cahier B*, Paris, Gallimard, 1941, p. 204. Voir René de Obaldia, *Perles de vie*, Paris, Grasset, 2017, p. 47.

⁷⁴ « La Méthode de l'histoire littéraire », dans *Revue du Mois*, le 10 octobre 1910, p. 385-413 ; article repris dans Gustave Lanson, *Essais de méthode, de critique et d'histoire littéraire, rassemblés et présentés par Henri Peyre*, Paris, Hachette, 1965, p. 31-56, surtout p. 43. Voir Roger Fayolle, « D'une histoire littéraire à l'histoire des littératures », dans *Scolies*, t. II, 1972 ; article repris dans Jacques Bersani, Michel Collot, Yves Jeanneret et Philippe Régner (éds), Roger Fayolle, *Comment la littérature nous arrive*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2009, p. 83-97, surtout p. 85.

⁷⁵ Voir plus près de nous David Trotter (éd.), *Manuel de la philologie de l'édition*, Berlin et Boston, De Gruyter, 2015.

⁷⁶ Sur « grand'mère » et « grand-mère », on pourra méditer sur l'observation du *Bon Usage*, *op. cit.*, § 543, H2, p. 769 : « On a longtemps écrit *grand'mère*, etc. avec une apostrophe parce que l'on croyait qu'un *e* final avait disparu comme dans l'élision. C'est en 1932 que l'*Acad.* a remplacé par un trait d'union cette apostrophe injustifiée, déjà critiquée par Littré et écartée par le *Dict. gén.* / Revirement inattendu, en 2000 (s.v. *grand*, II, 4), elle opte pour l'anarchie : « Dans certaines [?] locutions, l'emploi du trait d'union n'est pas systématique [?]. On pourra écrire *grand-faim* ou *grand faim*, *grand-peur* ou *grand peur*, *grand-route* ou *grand route*, *grand-rue* ou *grand rue*, etc. sans que la langue littéraire ou archaïsante s'interdise dans ce cas l'emploi de l'apostrophe. » »

petite remarque sur un passage de l'article « Une grand'mère » du *Figaro* du 23 juillet 1907, nécrologie de Marie-Louise-Claire Giraud, grand-mère de Robert de Flers. Le texte a été reproduit, aussi bien dans *Contre Sainte-Beuve*⁷⁷ de 1971 que dans les *Essais*⁷⁸ de 2022, sous le titre d'« Une grand-mère ». Les deux éditions élucident les allusions à Racine, à Chateaubriand et à la lettre du 24 janvier 1689 de Madame de Sévigné à Madame de Grignan. Cependant, elles ne disent rien sur le dernier alinéa qui commence ainsi :

Rien ne dure, pas même la mort ! Mme de Rozière n'est pas encore en terre, et déjà elle recommence à s'adresser assez vivement à moi pour que je ne puisse m'empêcher de parler d'elle⁷⁹.

Sur la phrase que j'ai soulignée, Pierre Clarac et Yves Sandre⁸⁰ comme Antoine Compagnon, Christophe Pradeau et Matthieu Vernet⁸¹ gardent unanimement le silence. S'ils se sont abstenus de l'annoter, est-ce parce qu'ils ont jugé que cette allusion était si transparente qu'elle ne poserait aucun problème aux lecteurs ? Probablement. Mais ils auraient pu se rappeler que tout le monde n'a pas leur immense culture. N'auraient-ils pas dû penser à l'existence de quelques amateurs incultes qui ont du mal à deviner à quoi pensait l'auteur ? Il ne serait peut-être pas superflu de faire remarquer, quitte à être taxé d'enfonceur de portes ouvertes, que Proust cite la lettre de Madame de Sévigné à Madame de Grignan du 27 février 1671. Le début de l'épître me paraît être assez proche de l'article du *Figaro*. Citons-le d'après l'édition que selon les éditeurs des *Essais*⁸² l'écrivain a utilisée :

Rien ne dure cette année, pas même la mort de M. Vallot ; il se porte bien, et au lieu d'être mort, comme on me l'avoit dit, il a pris une pilule qui l'a ressuscité. Il a [p. 84] dit au Roi que le plus habile homme qu'il connût pour la médecine, c'étoit M. du Chesnay du Mans⁸³.

S'agit-il d'une coïncidence ? Proust me semble se souvenir très exactement de la première phrase de l'épistolière. Si mon hypothèse n'était pas une pure divagation, le passage de l'article du *Figaro* pourrait être ajouté à l'« Index des noms de personnes et des titres d'œuvres » de la publication de 2022, sous « SÉVIGNÉ (Mme de)⁸⁴ ».

⁷⁷ *ContreCS*, p. 545-548.

⁷⁸ *EssaisCPV*, p. 301-304.

⁷⁹ *Le Figaro*, le 23 juillet 1907, p. 2.

⁸⁰ *ContreCS*, p. 545-548.

⁸¹ *EssaisCPV*, p. 304.

⁸² *Ibid.*, p. 1875-1876.

⁸³ *Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis, recueillies et annotées par M. Monmerqué, Nouvelle édition revue sur les autographes, les copies les plus authentiques et les plus anciennes impressions et augmentée de lettres inédites, d'une nouvelle notice, d'un lexique des mots et locutions remarquables, de portraits, vues et fac-simile, etc.*, t. II, Paris, Hachette, 1862, Les Grands Écrivains de la France, p. 83-84.

⁸⁴ *EssaisCPV*, p. 1936.

Bien sûr, ce que j'avance sur ces détails textuels n'est qu'hypothétique et mes élucubrations pourraient choquer la susceptibilité des spécialistes qui ont préparé les *Essais* et celle des admirateurs inconditionnels de ce volume de la Bibliothèque de la Pléiade. Mais si tout le monde se contentait de « ne s'attacher qu'aux réputations toutes faites et qui ne sont contestées de personne⁸⁵ » comme le disait Théophile Gautier, le texte de Proust ne risquerait-il pas d'être maltraité encore longtemps ?

⁸⁵ Théophile Gautier, « François Villon » dans *La France littéraire*, 1834 ; article repris dans François Villon, *Œuvres complètes, Édition établie par Jacqueline Cerquiglini-Toulet, avec la collaboration de Laëtitia Tabard*, Paris, Gallimard, 2014, Bibliothèque de la Pléiade, p. 500.